

## **MASTER 1 APSFI**

### **MENTION SCIENCE POLITIQUE PARCOURS ACTION PUBLIQUE et STRATEGIE FRANCE - INTERNATIONAL**

**Responsable de la formation:** Gwenaëlle PERRIER (Maîtresse de conférences en science politique)  
[perriergwen@yahoo.fr](mailto:perriergwen@yahoo.fr) ; bureau J 215

**Secrétariat pédagogique :** Samantha MAKENG  
[m1apsfi.dsps@univ-paris13.fr](mailto:m1apsfi.dsps@univ-paris13.fr); bureau H 211 ; 01 49 40 32 90

## ***Présentation générale***

La première année du Master mention Science politique, Spécialité Action Publique et Stratégie est une formation pluridisciplinaire associant principalement science politique, sociologie et droit public. Ce Master 1 vise à intégrer les étudiant·es dans des secteurs et des champs caractérisés par leur dimension soit internationale, soit nationale ou territoriale. Il prépare aussi de façon privilégiée aux métiers de l'action publique, qui peuvent s'exercer sous différents statuts (fonction publique, contractuel·les, voire, plus rarement, salarié·es de droit privé) et dans une diversité de structures (collectivités territoriales, administrations centrales ou déconcentrées, établissements publics, organismes sociaux, associations, secteur privé...).

## ***Débouchés***

### **Débouchés professionnels :**

Carrières à dimension internationales : ONG, diplomatie/affaires étrangères/défense, entreprises multinationales, etc...

Collectivités territoriales, administrations centrales ou déconcentrées, établissements publics, organismes sociaux, associations, tiers secteur, cabinets de consultants.

Concours administratifs catégorie A

Exemples de métiers : Chargé·e de mission politique de la ville, chargé·e de mission développement durable, chargé·e de mission évaluation/communication/concertation

### **Poursuites d'études :**

Une deuxième année de master prolonge l'année de master 1 :

- Le Master 2 « Coopération internationale et ONG »
- Le Master 2 « Études stratégiques »
- Le Master 2 « Politiques commerciales avec les Pays Émergents »
- Le Master 2 « Politiques publiques et territoires »

## ***Organisation des études***

Le master 1 Politique et action publique et Stratégie propose une approche de l'action publique prenant acte de la pluralité des professionnel·les et des niveaux d'interventions impliqués : actrices et acteurs publics bien sûr (État, collectivités territoriales, établissements publics...), mais aussi organismes sociaux, associations, expert·es, tiers secteur, acteurs/actrices privé·es, qui interviennent à tous les niveaux de gouvernement, du local au supranational. Plusieurs enseignements généralistes issus de différentes perspectives disciplinaires (science politique, sociologie, droit, histoire) visent à faciliter cette appréhension du fonctionnement contemporain de l'action publique (ex. Analyse des politiques publiques, Institutions et intégration européennes, Sociologie des associations...).

Débouché professionnel important pour les étudiant·es du master et objet d'étude privilégié de l'institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS) auquel est adossée la formation, l'action publique locale fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière au fil d'enseignements qui lui sont partiellement ou intégralement consacrés (ex. Droit des collectivités territoriales, Politiques de la ville, politiques sociales...).

Des enseignements de méthodologie et de langues (anglais, espagnol) complètent les modules thématiques tout au long de l'année.

Le Master 1 comprend un stage obligatoire d'une durée de 21 ou 22 jours minimum, visant à permettre aux étudiant·es de préciser leur projet professionnel et de mettre en pratique les acquis de leur formation par la réalisation d'une courte mission et/ou l'analyse d'un dispositif concret d'action publique. Ce stage peut être réalisé dans toute structure participant à un programme d'action publique européen, national et/ou territorial. Il peut par exemple s'agir d'une collectivité territoriale (municipalité ou structure intercommunale, Département, Région), ou bien d'un organisme social, d'un établissement public, ou encore d'une association de taille significative jouant un rôle dans la définition et/ou la mise en œuvre d'une politique publique.

Les étudiant·es doivent également rendre en fin d'année un mémoire de recherche sur une thématique de leur choix. Ce travail est encadré par un·e enseignant·e référent·e.

Vous retrouverez les informations disponibles dans ce livret, ainsi que des mises à jour, sur le site de la formation : <https://dsp.univ-paris13.fr/master-1-action-publique-strategies-france-international/>

Pour les informations courantes, voir le tableau d'affichage, et l'espace numérique de travail (ENT).

## Programme des enseignements

### SEMESTRE 1

Unité d'enst+ MCC	Enseignement	Section	CM/TD	qd	Coeff	ECTS précisé
<b>UEF1</b>						<b>14</b>
Epreuves écrites 3h	<u>Deux enseignements obligatoires</u> - Institutions et intégration européennes - Introduction à la géopolitique I	04 04	30h 30h	4 4	4 4	
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Droit international public I - Cadre juridique de l'action publique locale	02 02	24h 24h	3 3	3 3	
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Grands enjeux du monde contemporain - Introduction à la gouvernance multi-niveaux	04 04	24h 24h	3 3	3 3	
<b>UEF2</b>						<b>12</b>
Epreuve écrite 3h	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Relations Internationales I - Sociologie du travail et des organisations	04 19	30h 30h	4 4	4 4	
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Introduction au droit des organisations internationales - Partis et organisations politiques	02 04	30h 30h	4 4	4 4	
Epreuve écrite 3 ou 4h	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Economie internationale - Analyse des politiques publiques	05 04	30h 30h	4 4	4 4	
<b>UEC1</b>						<b>2</b>
Contrôle continu	<u>Deux enseignements obligatoires</u> -Anglais spécialisé et, en fonction du parcours ou d'un choix : - Espagnol (pour futur·es M2 PCPE & étudiant·es INTER au choix) - Lecture de textes en science politique (pour PPT & pour INTER au choix sauf futur·es M2 PCPE)	11 14 04	15h 15h 12h TD	2 2 2	1 1 1	
<b>UEC2</b>	<u>Un enseignement obligatoire</u> Méthodologie de recherche de stage et méthodologie de recherche	19	30h TD	3	2	
	Total présentiel étudiant		231h			<b>30</b>

**EMESTRE 2**

<b>Unité d'enseignement</b>	<b>Enseignement</b>	<b>Section</b>	<b>CM</b>	<b>Coeff</b>	<b>ECTS</b>
<b>MCC</b>					
<b>UEF3</b>					<b>10</b>
Epreuve écrite 3h	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Rapport nord-sud et mondialisation - Rapports sociaux et inégalités : du local au global	05 19	30h 30h	4 4	4 4
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Droit international public II - Finances publiques	02 02	21h 21h	3 3	3 3
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Droit international économique - Sociologie des associations	02 19	21h 21h	3 3	3 3
<b>UEF4</b>					<b>11</b>
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Systèmes politiques comparés - Politiques européennes	04 04	24h 24h	3 3	3 3
Epreuve écrite 3h	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Relations internationales II - Politiques de la ville	04 19	24h 24h	3 3	3 3
Epreuve écrite 3h	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Géopolitique des pays émergents - Politiques sociales	04 04	24h 24h	3 3	3 3
Epreuve orale	<u>Un enseignement selon le parcours</u> - Relations internationales de l'environnement - Politiques de développement durable	04 19	15h 15h	2 2	2 2
<b>UEC3</b> Contrôle continu	<u>Un enseignement obligatoire</u> - Anglais spécialisé	11	15h	2	<b>2</b>
<b>UEC4</b> Professionnalisation	<u>Deux obligations hors cours</u> Mémoire Stage (1 mois minimum)			6	<b>7</b> 5 2
Total présentiel étudiant			174h	<b>30</b>	

## Calendrier de la formation

05/09/25	Réunions de Pré-reentrée (14h)
Du 08/09/25 au 30/11/25	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier semestre d'enseignements, période de contrôle continu</li> <li>- Période de recherche de stage par les étudiant·es</li> <li><b>- Vacances : Du 26/10/25 au 02/11/25</b></li> </ul>
Du 08/12/25 au 14/12/25	Période de révision
Du 15/12/25 au 20/12/25 Et 05/01/26 au 10/01/26	<p>Session d'examens terminaux écrits et oraux, premier semestre  <i>Attention : un examen peut être placé le samedi matin !</i></p> <p><b>Vacances : Du 21/12/25 au 04/01/26</b></p>
23/01/26	Date limite de rendu par les enseignant·es des notes du premier semestre
02-03/02/26	Jury du premier semestre, première session
Du 12/01/26 Au 31/03/26	Second semestre d'enseignements, période de contrôle continu <b>Vacances : Du 22/02/26 au 01/03/26</b>
Du 01/04/26 au 30/04/26 (ou plus)	Stage obligatoire
Du 01/05/26 au 10/05/26	Période de révision
Du 11/05/26 au 23/05/26	Session d'examens terminaux écrits et oraux, second semestre
20/05/26, 12h	Date limite de dépôt des mémoires de recherche, en première session
01 et 02/06/26	Période de soutenance des mémoires en première session
08/06/26	Jury du second semestre, première session
Du 22/06/26 au 27/06/26	Session d'examens de rattrapage
24/06/26	Date limite de dépôt des mémoires de recherche pour une soutenance en seconde session
02 et 03/07/26	Période de soutenance des mémoires en seconde session
09-10/07/26	Jury de seconde session

## Descriptif des Unités d'Enseignement

- en vert : les enseignements communs aux étudiant·es des deux parcours
- en rouge : les enseignements réservés aux étudiant·es du parcours international (i.e. : futur M2 : ONG ; PCPE ; études stratégiques)
- en bleu : les enseignements réservés aux étudiant·es du parcours politiques publiques

## SEMESTRE 1

### **UEF1**

#### Deux enseignements obligatoires :

- **Institutions européennes et intégration européenne (CM 30 HEURES)**  
Responsable : Antonin THYRARD

Ce cours magistral explore le fonctionnement de l'Union européenne (UE) et les grandes étapes d'intégration politique, économique, sociale qui en ont fait la forme la plus développée (et complexe) de coopération continentale. Le cours présente de façon concrète les mécanismes de gouvernement de l'UE, son architecture institutionnelle ainsi que ses principaux acteurs publics et privés. Le cours permet également de passer en revue les grandes questions et controverses de l'intégration européenne : « démocratisation » de l'UE, orientation idéologique des politiques européennes (notamment le penchant pour le libéralisme économique), rôle des différents intérêts privés dans le gouvernement européen. En fin de semestre, les étudiant·es maîtrisent les bases de l'architecture politico-institutionnelle européenne, et peuvent déchiffrer l'actualité de l'UE.

#### Références bibliographiques

- Brack, Nathalie, et Olivier Costa. 2017. *Le fonctionnement de l'union européenne. 3<sup>ème</sup> édition revue et augmentée*. Bruxelles, Presses l'ULB.
- Gaillard, Marion. 2022. *L'Union européenne: Institutions et politiques*. 6e édition. Paris, La documentation française.
- Magnette, Paul. 2023. *Le régime politique de l'Union européenne*. 5e édition. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Warlouzet, Laurent. 2022. *Histoire de la construction européenne depuis 1945*. Coll. « Repères ». Paris, La Découverte.

- **Introduction à la géopolitique (CM 30 HEURES)**  
Responsable : Mohamed-Ali ADRAOUI

Si la légitimité scientifique et universitaire de cette matière est discutée, la géopolitique n'en demeure pas moins un champ d'études et de réflexions faisant partie des débats de relations internationales. Discipline née à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle pour dégager des lois géographiques à la puissance d'États principalement européens alors

en expansion et en conflit, la géopolitique autrefois outil au service d'idéologies expansionnistes (espace vital, heartland, lutte des classes...) serait une clé de lecture essentielle pour comprendre les problématiques internationales en articulant la géographie et l'histoire, les territoires aux récits et actions politiques. En confrontant la discipline aux évolutions engendrées par l'histoire moderne et contemporaine (diplomatique, intellectuelle, militaire, politique, économique, technologique...), le cours s'attelle à faire un état des lieux des grandes puissances géopolitiques (États-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Japon...) mais aussi étudier quelques-unes des grandes thématiques rythmant les relations internationales (organisations interétatiques, religions, guerres et conflits, expansions et crises économiques, révolutions technologiques et scientifiques, migrations...). Articulant dimensions micro-géopolitiques (revendications territoriales, régionales, ethniques, réseaux politiques locaux...) et macro-géopolitiques (flux transnationaux, conflits majeurs...), le cours aura pour objectif de renouveler l'approche classique de la discipline centrée sur l'État pour tenir compte des nouveaux acteurs non-étatiques (ONG, mafias, organisations violentes, mouvements transnationaux, médias globaux, firmes multinationales...).

#### Références bibliographiques

- BLAMONT Jacques, *Introduction au siècle des menaces*, Paris, Odile Jacob, 2004, 560 p.  
 ÉTHIER Diane, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Paramètres, 2010, 274 p.  
 TELLENNE Cédric, *Introduction à la géopolitique*, Paris, La Découverte, 2019, 128 p.

#### Un enseignement, selon le parcours choisi :

##### **- Droit international public I (CM 24 HEURES)**

Responsable : Despina SINOU

Ce cours vise à présenter les différentes étapes de construction d'un ordre juridique international et à analyser ses spécificités par rapport à l'ordre juridique interne des États. Seront étudiés successivement les sources du droit international public (traités, coutume internationale, principes généraux du droit, jurisprudence, doctrine, actes unilatéraux des États...) et ses sujets principaux, États et organisations internationales. La deuxième partie du cours sera consacrée notamment à l'analyse des principaux faits internationaux actuels sous le prisme des grands principes du droit international (interdiction du recours à la force, bonne foi, équité etc.), à travers des études de cas.

#### Références bibliographiques

- ALLAND (Denis), dir., *Manuel de Droit international public*, Paris, PUF, 2023.  
 COMBACAU (Jean), SUR (Serge), *Droit international public*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2019.  
 DECAUX (Emmanuel), DE FROUVILLE (Olivier), *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2023.  
 DUPUY (Pierre-Marie), KERBRAT (Yann), *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2022.  
 FORTEAU (Mathias), MIRON (Alina), PELLET (Alain), *Droit international public*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2022.

Ou

- **Cadre juridique de l'action publique locale (CM 24 HEURES)**

Responsable : Nicolas CLINCHAMPS

Le cadre juridique de l'action publique locale repose sur deux mécanismes complémentaires : la déconcentration et la décentralisation. La déconcentration se présente comme une technique administrative reposant sur une logique hiérarchique. La décentralisation est un principe à valeur constitutionnelle reposant sur une autonomie administrative et une légitimité démocratique issue des élections. Sur le plan historique, la France a connu une phase de centralisation croissante de l'Ancien régime jusqu'à Napoléon. Ce phénomène accompagne l'émergence de l'État moderne. Le XXe siècle apparaît comme celui de la décentralisation qui prend son essor avec la Ve République. Aujourd'hui, la décentralisation repose sur le principe de libre administration des collectivités territoriales. Leur autonomie est administrative, financière et fiscale. Elles s'organisent traditionnellement sur le modèle des communes, des départements et des régions. Cependant, ce modèle connaît de multiples évolutions dues à la réforme territoriale. L'intercommunalité revêt, de ce point de vue, une importance particulière dans la mesure où elle est censée remédier aux disparités de plus de 35.000 communes attachées à leur proximité citoyenne.

Références bibliographiques :

- Faure Bertrand, *Droit des collectivités territoriales*, Dalloz-Sirey, 2021.
- Verpeaux Michel, Janicot Laetitia, *Droit des collectivités territoriales*, LGDJ, 2023.
- Verpeaux Michel, Rimbaut Christine, Wasserman Franck, *Les collectivités territoriales et la décentralisation*, La documentation française, 2021.
- *Code général des collectivités territoriales*, Dalloz, 2023.

**Un enseignement, selon le parcours choisi :**

- **Grands enjeux du monde contemporain (CM 24 HEURES)**

Responsable : Kamal BAYRAMZADEH

L'objectif de ce cours est d'étudier les grands problèmes juridiques et politiques internationaux, en particulier les différentes guerres qui se déroulent actuellement. Le cours est basé sur les méthodes analytique et systémique. Après avoir montré l'évolution des conceptions du droit international, on va exposer la théorie générale de l'État, la reconnaissance internationale de l'État, et les doctrines analytiques des relations internationales. Nous allons aussi analyser les différentes caractéristiques de la société internationale depuis la Première Guerre mondiale. Il s'agit notamment d'une étude comparative des grands événements internationaux - Première et Deuxième Guerres mondiales, Guerre froide et effondrement de l'Union soviétique - qui seront analysés dans une perspective à la fois juridique et politique. L'événement du 11 Septembre et ses conséquences juridiques et politiques seront l'objet d'une étude

approfondie : la société internationale est entrée dans une nouvelle période historique qui se caractérise par plusieurs traits : l'affaiblissement relatif de l'hégémonie des États-Unis, le déclenchement de la guerre dans plusieurs régions (au Moyen-Orient, en Afrique et en Ukraine), l'émergence de nouvelles puissances, la montée en puissance d'acteurs non-étatiques, et l'émergence de nouveaux enjeux sécuritaires notamment le risque de prolifération horizontale.

#### Références bibliographiques

- Deyra Michel, *Droit international public*, mémentos, 2024.
- Battistella Dario, *Paix et Guerres au XXIème siècle*, Sciences Humaines, 2011.
- Blachèr Philippe, Néri Kiara, *Droit des relations internationales*, Paris, Lexis Nexis, 2023.
- Laroche Josepha, *Les réalistes dans la théorie des relations internationales*, l'Harmattan, 2016.
- Marchesin Philippe, *Introduction aux relations internationales*, Karthala, 2008.

Ou

- **Introduction à la gouvernance multi-niveaux (CM 24 heures)**  
Responsable : Antonin THYRARD

Ce cours initie les étudiant-es aux grands enjeux de la territorialisation des politiques publiques, à l'heure où s'érode le modèle de l'État-nation centralisé : fragmentation des pouvoirs entre plusieurs acteurs publics et privés (*polyarchie*), diversification des échelles d'action et de décision (*polycentrisme*) et production croissante d'action publique « en réseau ». Les séances permettent de traiter les grands enjeux de cette « gouvernance multi-niveaux » (GMN), entre analyse des aspects généraux (décentralisation, nouveaux partages des pouvoirs entre le centre politique et ses périphéries, importance des acteurs publics et privés...) et études de cas concrètes. Le cours se compose d'une partie « cours magistral » et d'une partie « atelier » qui permet aux étudiant-es d'approfondir le contenu théorique en se projetant dans la pratique concrète des politiques « multi-niveaux ».

#### Références bibliographiques

- Agranoff, Robert. 2014. « Local Governments in Multilevel Systems: Emergent Public Administration Challenges ». *The American Review of Public Administration*, vol. 44(4), pp. 47-62.
- Douillet, Anne-Cécile, et Rémi Lefebvre. 2017. *Sociologie politique du pouvoir local*. Paris, Armand Colin.
- Pasquier, Romain, Sébastien Guigner, et Alistair Cole. 2020. *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Poupeau, François-Mathieu. 2017. *Analyser la gouvernance multi-niveaux*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

## UEF2

### Un enseignement, selon le parcours choisi

#### - **Relations Internationales I (CM 30 HEURES)**

Responsable : Mohamed-Ali ADRAOUI

L'objectif de ce cours est d'étudier et d'analyser les grands problèmes politiques, stratégiques, sécuritaires, socioéconomiques, culturels et humains qui caractérisent les relations internationales depuis plusieurs siècles. Pour approfondir la connaissance des étudiants sur la société internationale, nous allons mobiliser les doctrines principales des sciences politiques, de la philosophie, du droit international et des sciences sociales afin d'établir un dialogue interdisciplinaire. Dans cette perspective, les grandes théories des relations internationales (le réalisme, le libéralisme et le constructivisme) seront étudiées. Dans ce cadre théorique, nous allons aborder les concepts fondamentaux : l'équilibre des puissances, l'équilibre des menaces, le dilemme de sécurité, les typologies de puissance, l'hégémonie, l'ingérence humanitaire, le système international et la paix démocratique.

Après avoir étudié les approches précitées, ce cours vise à aborder les enjeux principaux des relations internationales à travers les sujets suivants :

- 1) L'État, l'espace territorial, l'évolution de la souveraineté ;
- 2) Les organisations internationales, comme l'ONU, l'OTAN, l'Union européenne et d'autres organisations régionales ;
- 3) Les acteurs transnationaux et non étatiques ;
- 4) L'évolution de puissance dans les relations internationales notamment la rivalité entre les grandes puissances comme les États-Unis, la Chine et la Russie ;
- 5) Crises et conflits dans les différentes régions du monde notamment en Ukraine, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie et dans l'Indopacifique ;
- 6) L'évolution de la structure du système international ; il s'agit d'une étude sur l'évolution historique du système international entre ordre et désordre afin de montrer la transformation d'un monde bipolaire en un monde multipolaire ;
- 7) Les relations commerciales et économiques internationales en particulier celles des puissances émergentes ;
- 8) La dissuasion nucléaire dans les relations internationales ;
- 9) Les relations stratégiques et les politiques étrangères. Dans ce cadre, nous allons prendre l'exemple de plusieurs pays du monde ;
- 10) Le terrorisme et ses enjeux sécuritaires et stratégiques pour la société internationale.

**L'objectif méthodologique** de ce cours est de transmettre aux étudiants une capacité scientifique et théorique permettant d'analyser et de décrypter l'évolution de la société internationale notamment les enjeux principaux des relations internationales comme la nouvelle diffusion de puissance marquée par l'affirmation de nouveaux États mais aussi de nouveaux acteurs et de nouvelles menaces entraînant également la nécessité de nouvelles formes de régulation et de gouvernance.

### Références bibliographiques

- GROSSER Pierre, *Histoire mondiale des relations internationales*, Paris, Bouquins, 2023, 1248 p.
- ALLÈS Delphine, RAMEL Frédéric et GROSSER Pierre, *Relations internationales*, Paris, Armand Colin, 2023, 320 p.
- CUMIN David, *Manuel de relations internationales contemporaines*, Paris, Ellipses, 2023, 316 p.

ou

- **Sociologie du travail et des organisations (CM 30 HEURES)**

Responsable : Béatrice BOUILLOU

Cet enseignement vise à fournir aux étudiant·es une introduction aux grands acquis de la sociologie qui prend pour objet le travail (sociologie du travail, des organisations, de l'emploi, des professions). Après une introduction aux manières de penser le travail comme un objet sociologique, il se décomposera en deux grandes parties. La première sera une introduction aux principaux objets analysés et concepts élaborés par les grand·es théoricien·nes des différents sous-champs de la sociologie du travail : l'organisation du travail, les situations de travail, la division du travail, les professions, le salariat. Dans son prolongement, la seconde partie du cours proposera une introduction à quelques travaux appuyés sur ces acquis pour analyser les dynamiques contemporaines du travail, en envisageant leur inscription au croisement de plusieurs rapports sociaux. Elle s'appuiera notamment sur des enquêtes empiriques récentes ayant mis au jour les inégalités qui traversent le travail indépendant, mais aussi à l'hôpital ou aux guichets.

### Références bibliographiques

- ALTER Norbert, 2018, *Sociologie du monde du travail*, 3e éd., Paris, PUF (coll. « Quadrige »).
- AVRIL Christelle, CARTIER Marie et SERRE Delphine, 2010, *Enquêter sur le travail: concepts, méthodes, récits*, Paris, la Découverte (coll. « Grands Repères »).
- BATTAGLIOLA Françoise, 2008, *Histoire du travail des femmes*, 3e éd., Paris, Éd. la Découverte (coll. « Collection Repères »).
- DUBAR Claude, TRIPIER Pierre et BOUSSARD Valérie, 2015, *Sociologie des professions*, 4e éd., Paris, Armand Colin (coll. « Collection U »).
- LALLEMENT Michel, 2007, *Le travail: une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »).
- MARUANI Margaret, 2017, *Travail et emploi des femmes*, 5e éd., Paris, la Découverte (coll. « Repères »).
- MARUANI Margaret et REYNAUD Emmanuèle, 2004, *Sociologie de l'emploi*, 4e éd., Paris, Découverte (coll. « Repères »).

**Un enseignement, selon le parcours choisi :**

- **Introduction au droit des organisations internationales (CM 30 HEURES)**

Responsable : Nicolas CLINCHAMPS

Les organisations intergouvernementales, plus connues sous le nom d'organisations internationales (OI), sont multiples. Elles peuvent être régionales, comme l'Union européenne (UE) ou à vocation universelle, comme l'ONU. Leurs domaines d'actions sont variés et elles sont aujourd'hui plus nombreuses que les États. Permettant de palier certaines insuffisances de ces derniers, elles confèrent une dimension organique aux relations internationales. Toutefois, les OI ne peuvent se confondre avec les États qui bénéficient des attributs de la souveraineté. L'environnement juridique des OI relève du droit international et aussi du droit interne. Sujets de droit international, elles bénéficient d'une capacité juridique définie par le traité dont elles sont issues. Cette « charte constitutive » permet de définir l'objet d'une OI et d'établir les règles auxquelles ses organes sont soumis. Ces derniers sont les instruments de l'action des OI. Ils exercent des pouvoirs plus ou moins contraignants. L'ONU (et aussi l'UE) fait l'objet d'une analyse particulière permettant d'illustrer les différents principes du droit des OI.

Références bibliographiques

Devin Guillaume, *Les organisations internationales. Entre intégration et différenciation*, Armand Colin, 2022

Petiteville Franck, *Les organisations internationales*, La Découverte, 2021

Dormoy Daniel, *Introduction au droit des organisations internationales*, Bruylant, 2020

David Eric, *Droit des organisations internationales*, Bruylant, 2016

Ou

- **Partis et organisations politiques (CM 30 HEURES)**

Responsable : Pierre LEFÉBURE

Ce cours a pour objet d'acquérir les connaissances théoriques et empiriques sur la formation et le fonctionnement des organisations à caractère partisan, notamment du fait de leur implication dans les compétitions électorales à différents niveaux et de leur contribution au fonctionnement du système politique national. En complétant l'observation du cas français par celle d'autres contextes nationaux, sont examinés aussi bien les enjeux de sélection des dirigeants et candidats que le recrutement des adhérents, les coopérations ou confrontations entre organisations autour du concept de système partisan, les aspects idéologiques, les modes de financement et les phénomènes de diversification accrue des formes d'organisation. On se situe ainsi à la croisée de la sociologie de l'engagement politique et de la sociologie de la spécialisation et de la professionnalisation politiques aussi bien en vue de pouvoir analyser cet objet que de pouvoir évoluer de manière opérationnelle dans les environnements professionnels liés au politique.

Références bibliographiques

- Pascal DELWIT (dir.), *Les partis politiques en France*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2014.

- Michel OFFERLÉ, *Les partis politiques*. Paris : PUF, 2018.

- Yves POIRMEUR (dir.), *La régulation des Partis politiques*. Issy-les-Moulineaux : LGDJ / Lextenso, 2019.

**Un enseignement, selon le parcours choisi :**

- **Economie internationale (CM 30 HEURES)**

Responsable : Bruno JETIN

Le cours a pour objectif de fournir aux étudiants les outils d'analyse nécessaires à la compréhension de l'importance du commerce international pour les économies nationales et les blocs régionaux. Il cherche aussi à mieux faire comprendre la globalisation des économies apparue dans les années 1990 et les débats actuels concernant autour d'une possible déglobalisation. Le cours adopte une démarche historique et non technique de l'économie et présente les principales théories du commerce international sous une forme critique. On étudiera notamment les questions suivantes :

1. Comment expliquer que les pays se spécialisent dans l'exportation de certains biens et services ?
2. Quels sont les problèmes spécifiques des pays du sud en matière de commerce international ?
3. La montée en puissance des firmes multinationales et leur rôle dans la globalisation par la création de chaînes globales de valeur.
4. Le débat libre-échange/protectionnisme dans le contexte actuel du conflit Etats-Unis/Chine et l'augmentation unilatérale des droits de douane de la présidence Trump.
5. L'impact des crises géopolitiques sur la globalisation : Déglobalisation et relocalisation ?

Références bibliographiques

- Paul Krugman, Maurice Obstfeld et Marc Melitz, *Economie internationale*, Pearson ; 12e éd, 2022.
- Bernard Guillochon, Frédéric Peltrault, Baptiste Venet, *Economie internationale*, 9e éd, 2020. Association française d'économie politique, Grand manuel d'économie politique, Partie 8, chapitres 1 à 5, 2023, Dunod.
- Stéphane Paquin, Introduction à l'économie politique internationale, Cursus Armand Colin, 2021
- Rapport annuel de l'OMC:  
[https://www.wto.org/french/res\\_f/publications\\_f/wtr24\\_f.htm](https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/wtr24_f.htm)
- Statistiques de l'OCDE sur le commerce international ;  
<https://stats.oecd.org/index.aspx?lang=fr>
- Le Rapport sur le commerce et le développement – CNUCED.  
<https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-le-commerce-et-le-developpement-2024>

ou

- **Analyse des politiques publiques (CM 30 HEURES)**

Responsable : Gwenaëlle PERRIER

L'action publique irrigue notre quotidien : qu'il s'agisse des types de droits sociaux dont nous bénéficions (assurances maladie, chômage et retraite), du type de transports en

commun que nous empruntons (construits et organisés sur décisions publiques), des modalités qui président à la possibilité de suivre des études supérieures (dont le financement peut être, ou non, public), de la nourriture que nous trouvons dans nos assiettes (liée aux choix de politique agricole), du prix auquel nous achetons nos biens de consommations (liés au coût de la TVA, qui relève de la politique fiscale)... Peu d'actes de notre vie quotidienne semblent échapper aux choix de « nos gouvernant-es ».

Les questions principales auxquelles ce cours propose de répondre (ou à tout le moins d'apporter des éléments de réponse...) sont les suivantes : que font les gouvernements ? Pourquoi le font-ils ? Qu'est-ce que ça change ?

Comprendre les politiques publiques suppose cependant de ne pas s'intéresser exclusivement aux gouvernements et « décideurs politiques ». En effet, l'action publique n'est pas leur apanage : lanceurs et lanceuses d'alertes, partenaires sociaux, manifestant·es, médias, associations... sont autant d'acteurs et d'actrices qui contribuent à l'émergence des problèmes publics et à la manière de les définir, à leur mise en œuvre, à leur retraduction. Ce cours insistera particulièrement sur la diversité des acteurs et actrices qui participent, d'une manière ou d'une autre, à faire l'action publique.

Centré principalement sur le cas français, il s'efforcera néanmoins de proposer des éclairages sur des cas étrangers.

#### Références bibliographiques

- BOUSSAGUET, Laurie, JACQUOT, Sophie, RAVINET, Pauline. Dictionnaire des politiques publiques, Paris : Les presses de Sciences Po, 2019. 771 p. [BU]  
HASSENTEUFEL, Patrick. Sociologie politique : l'action publique. Paris, Armand Colin, 2014. 318 p. [BU : édition 2011]  
Daniel KÜBLER, Jacques DE MAILLARD. Analyser les politiques publiques. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2015 (2nde ed.). 221 p. [BU]  
LASCOUMES, Pierre, LE GALÈS, Patrick. Sociologie de l'action publique, Paris : Armand Colin, 2018. 128 p. [BU]

## UEC1

### Deux enseignements obligatoires

Les étudiant·es seront réparti·es en deux groupes de TD en anglais.

#### - **anglais spécialisé (CM 15 HEURES)**

Responsable : Kévin GAUTHIER

Le cours vise à doter les étudiants du Master Action Publique, mention relations internationales des outils langagiers et pragmatiques pour agir professionnellement au moyen de la langue anglaise. La thématique est articulée autour du concept de souveraineté et des problématiques liées à la diplomatie stratégique et à son développement dans les espaces suivants : espace extra-atmosphérique, cyberspace, espace maritime et espaces polaires. Après un cours magistral dédié aux spécificités de chaque espace, les étudiants devront préparer un discours de positionnement et des éléments de langage pour représenter la délégation de la partie qui leur sera attribuée

(Etat, entreprise privée, société civile). S'en suivra une phase de négociation en vue de l'établissement d'un traité ou d'une convention internationale.

#### Références bibliographiques

- Ramel, F., & Balzacq, T. (2013). *Traité de relations internationales* (p. 1228). Presses de sciences po.
- Balzacq, T., Charillon, F., & Ramel, F. (2018). *Manuel de diplomatie* (p. 400). Presses de Sciences Po.
- Badie, B., & Smouts, M. C. (1992). *Le retour du monde: sociologie de la scène internationale* (Vol. 5). Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Baylis, J. (2020). *The globalization of world politics: An introduction to international relations*. Oxford university press, USA.

Ou

#### - **anglais (CM 15 HEURES)**

Responsable : Karim SHOUL

Le programme d'anglais du 1er semestre (TD de 15 heures) a pour objectif d'enseigner aux étudiants en M1 des sujets d'actualité concernant le Royaume-Uni et les États-Unis. Il est constitué, donc, de deux séquences. une séquence sur chaque pays.

- La première séquence est consacrée au Brexit.

Elle s'ouvre avec une introduction du Royaume-Uni et celle de l'union Européenne. Ensuite il y a une description de la place du Royaume-Uni dans l'Union Européenne et les rebondissements qui ont marqué leurs relations.

Suite à ces relations le Royaume Uni a décidé de quitter l'union à travers un référendum, ce qui a eu des répercussions sociales et économiques.

- La seconde séquence a comme sujet les élections américaines.

Une brève présentation de l'histoire des États-Unis, notamment sa constitution, s'impose pour mieux comprendre le sujet. Cette présentation est suivie par un éclairage sur le système politique américain et les présidents qui ont marqué l'histoire du pays.

Le débat présidentiel est devenu un exercice incontournable depuis 1960. Il est Abordé en cours à travers différentes activités langagières.

L'élection de 2024 avec ses discours et ses résultats ferme le chapitre.

#### Références bibliographiques

- Virginie ROIRON : Britain and Europe from 1945 to Brexit. Campus virtuel de Sciences Po Strasbourg, 2022-2023.
- European Commission : The European Union, What it is and what it does. Luxembourg : Publication office of the Eurropean Union, 2022.
- US Citizenship and Immigration Service : Learn about the United States, Quick civics lessons, 2008.
- François GRELLET : A cultural Guide, Précis culturel des pays du monde anglophone. Nathan, 2007.

**Et , entre trois cours :**

- **Espagnol (CM 15 HEURES)** obligatoire pour les étudiant·es se destinant au M2 PCPE / possible pour les autres étudiant·es du parcours international (choix entre espagnol et lecture de textes en science po de l'international)  
Responsable : Oscar TORRES

L'objectif de cet enseignement est double : découverte des aspects économiques, sociaux, politiques et culturels du monde hispanophone à travers l'étude d'événements de l'actualité ou de l'histoire récente du monde hispanique. Il s'agit aussi d'entretenir et d'améliorer les compétences requises pour l'apprentissage d'une langue : compréhension et expression orale et écrite. L'accent sera mis sur le lexique juridique, économique et social et sur les situations de communication.

ou

- **Lecture de textes en science politique (TD 12 HEURES)** pour les étudiant·es du parcours international qui ne font pas d'espagnol  
Responsable : Kamal BAYRAMZADEH

L'objectif principal de ce TD consiste à transmettre aux étudiants les techniques et la méthodologie de la lecture d'articles ou de chapitres d'un ouvrage pour pouvoir analyser les documents scientifiques qui sont nécessaires pour la préparation du mémoire de science politique. Après avoir exposé les différentes méthodes d'analyse des textes se rapportant aux relations internationales, le responsable du TD distribuera les textes attribués à chaque groupe. Les étudiants vont préparer pour chaque séance un exposé collectif qui analysera les aspects principaux du texte. Après chaque exposé, il y aura un débat autour du texte. Cette pratique méthodologique aidera les étudiants à la préparation de leur mémoire de fin d'étude.

Modalité du contrôle :

Pour valider ce TD, les étudiants doivent y participer activement. Il y a aura un devoir écrit, un exposé et une note de participation. La note finale sera l'addition de ces trois éléments.

Références bibliographiques

- Devin Guillaume, Méthode de recherche en relations internationales, SciencePo, 2016.  
Grandjean Geoffrey et Vlassis Antonios, Réaliser un travail scientifique, Presses Universitaires de Liège, 2023.  
Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc, Manuel de recherche en science sociale, Dunod, 2006.  
Rapp-Cassaigneul Virginie, La méthodologie de la dissertation et du commentaire d'article en schémas, ellipses, 2015.

ou

- **Lecture de textes en science politique (TD 12 HEURES)** obligatoire pour les étudiant·es se destinant au M2PPT  
Responsables : Viola DENIZON et Claire DUBOSCQ

Cet atelier vise à développer les capacités d'analyse et de restitution de textes scientifiques, essentielles à la réalisation de travaux de science politique (notamment le mémoire de fin d'année). Au travers de lectures et d'exercices préparatoires demandés au fil des séances, chaque atelier sera l'occasion de débattre autour de la construction, des choix méthodologiques et des structures démonstratives d'articles et de chapitres d'ouvrages scientifiques. Le travail de groupe sera favorisé et devra alimenter les discussions tant sur la forme que sur le fond. L'esprit critique et les échanges collectifs permettront d'approfondir des thématiques transversales aux autres enseignements ainsi qu'aux différents projets de mémoire des étudiantes et étudiants.

## UEC2

### Enseignement obligatoire

- **Méthodologie professionnelle (6 heures) et Méthodologie de recherche (24 heures) (TD 30 heures)**  
Responsables : Shirine ABDOUL CARIME et Svetlana RUSSKIKH, ou Samuel VANSYNGEL (2 groupes de TD)

Cet enseignement méthodologique a pour objectif de préparer les étudiants et les étudiantes à la réalisation d'un stage et d'une enquête de terrain en vue de constituer leur mémoire de fin d'année. Le cours sera logiquement construit autour de ces deux dimensions.

Les séances consacrées à la Méthodologie professionnelle visent à accompagner les étudiant·es dans la recherche de leur stage : recherche de structures d'accueil adaptées, prise de contact, réalisation d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

Les séances consacrées à la méthodologie de recherche permettront d'accompagner les étudiant·es dans les grandes étapes de la construction d'une recherche en sciences sociales : délimitation d'un objet de recherche, choix d'un terrain et d'une méthodologie, récolte des matériaux d'enquête, lectures bibliographiques, problématisation, écriture articulant résultats empiriques et littérature scientifique.

### Références bibliographiques

- AVRIL Christelle, CARTIER Marie et SERRE Delphine, 2010, *Enquêter sur le travail: concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères »).
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 2003, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, 2e édition, Paris, La Découverte (coll. « Grands Repères »), 357 p.

BECKER Howard Saul, 2002, *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (coll. « Guides Repères »).

LEMIEUX, Cyril, « 2 – Problématiser ». *L'enquête sociologique*, Presses Universitaires de France, 2012. p.27-51.

CLAIR Isabelle, 2016, « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, 2016, vol. 57, n° 1, p. 45-70.

NAUDIER Delphine et SIMONET Maud, 2011, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.

PAUGAM Serge, 2012, *L'enquête sociologique*, 2e éd., Paris, Presses universitaires de France (coll. « Quadrige »).

## SEMESTRE 2

### UEF3

#### Un enseignement, selon le parcours choisi :

- **Rapport nord-sud et mondialisation (CM 30 heures)**

Responsable : Mehdi MORTAZAVI

Ce cours magistral est dispensé au second semestre en mode présentiel en 10 séances de trois heures hebdomadaires. Il a pour objectif principal de présenter aux étudiants les connaissances et les concepts théoriques de base afin de pouvoir examiner et analyser les origines et les caractéristiques des inégalités mondiales en termes de richesse et de développement économique.

Le cours est divisé en quatre grandes parties. La première partie est consacrée à l'analyse du développement économique. La deuxième partie présente à la fois sur le plan théorique et historique les origines des inégalités Nord-Sud. La troisième partie, après une introduction sommaire des différentes théories du commerce international, examine l'évolution des échanges commerciaux. Enfin la quatrième partie en étudiant les caractéristiques de la mondialisation cherche à déterminer les gagnants et les perdants potentiels de cette évolution.

#### Références bibliographiques

- « Mondialisation qui gagne et qui perd », Arnaud ZACHARIE Edition La Muette le Bord de l'eau
- « Capital et idéologie », Thomas Piketty, Edition : SEUIL ; 2019
- « Le Capital au XXIe siècle », Thomas Piketty, Edition : SEUIL
- « La troisième révolution industrielle », Jeremy RIFKIN Edition : Babel essai ; 2013
- « Global Wealth Report », du Crédit suisse
- « Rapport oxfam », [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)
- <https://wid.world/fr/accueil/> WorldInequalityReport2022\_Full\_Report.pdf
- Numéro 569 • septembre 2019 • Population & Sociétés, <https://www.ined.fr/>
- Albert, A. & Crener, M. A. (1982). Les nouveaux pays industrialisés : Stratégies de développement industriel – le cas de la Corée du Sud et du Brésil. *Études internationales*, 13 (2), 227–245.

Ou

- **Rapports sociaux et inégalités – du local au global (CM 30 heures)**

Responsable : Svetlana RUSSKIKH

Ce cours examine comment les rapports sociaux et les inégalités se construisent, se reproduisent et évoluent, du niveau local aux dynamiques globales, en plaçant les politiques publiques au cœur de l'analyse. Il s'attache à comprendre les mécanismes par lesquels l'action publique contribue à produire, réguler ou, au contraire, perpétuer les inégalités économiques, sociales, de genre et liées aux migrations. Pour mieux saisir ces

enjeux, le cours adopte une perspective comparative centrée sur les politiques publiques dans trois grandes régions du monde : Union européenne et France (rôle de l'État providence et des institutions européennes dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ; enjeux des débats autour du «modèle français de l'État social») ; Europe de l'Est et Russie (transformation des inégalités économiques et sociales à la suite des réformes libérales des années 1990 ; mise en place de nouvelles politiques démographiques et analyse de leurs impacts actuels sur les rapports de genre) ; Asie de l'Est et Corée du Sud (politiques migratoires et multiculturelles face au vieillissement et à la baisse de la natalité). Cette perspective internationale permet de mettre en lumière la diversité des modèles de politiques publiques et leurs effets différenciés sur les rapports sociaux ainsi que sur les différentes formes d'inégalités.

#### Références bibliographiques

- Esping-Andersen, G. (2015). *Les trois mondes de l'État-providence : Essai sur le capitalisme moderne*. Épilogue inédit de l'auteur. Préface de F.-X. Merrien. Paris : PUF.
- Fassin, D. (2003). Naissance de la santé publique : Deux descriptions de saturnisme infantile à Paris (1987-1989). *Genèses*, 53, 139-153.
- Kyung-mi, K. (2018). La Corée du Sud à l'épreuve du multiculturalisme. *Critique*, 848-849(1), 114-122.
- Lefèvre, C. (2003). Enfance, famille et institutions en Russie au cours des années 1990 : un aperçu des évolutions récentes. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 34(2), 83-108.
- Martin, C. (2014). Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe ? *Revue des politiques sociales et familiales*, 118(1), 9-22.
- Piketty, T., & Cagé, J. (2023). *Une histoire du conflit politique : élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*. Paris : Seuil.

#### Un enseignement, selon le parcours choisi :

- **Droit international public II (suite du CM du 1<sup>er</sup> semestre) (CM 21 heures)**  
Responsable : Despina SINOU

Ce cours vise à présenter les différentes étapes de construction d'un ordre juridique international et à analyser ses spécificités par rapport à l'ordre juridique interne des États. Seront étudiés successivement les sources du droit international public (traités, coutume internationale, principes généraux du droit, jurisprudence, doctrine, actes unilatéraux des États...) et ses sujets principaux, États et organisations internationales. La deuxième partie du cours sera consacrée notamment à l'analyse des principaux faits internationaux actuels sous le prisme des grands principes du droit international (interdiction du recours à la force, bonne foi, équité etc.), à travers des études de cas.

#### Références bibliographiques

- ALLAND (Denis), dir., *Manuel de Droit international public*, Paris, PUF, 2023.
- COMBACAU (Jean), SUR (Serge), *Droit international public*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2019.
- DECAUX (Emmanuel), DE FROUVILLE (Olivier), *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2023.
- DUPUY (Pierre-Marie), KERBRAT (Yann), *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2022.
- FORTEAU (Mathias), MIRON (Alina), PELLET (Alain), *Droit international public*, Paris, LGDJ-Lextenso, 2022.

Ou

- **Finances publiques locales (CM 21 heures)**

Responsable : Cendrine DELIVRÉ

Les finances publiques françaises ont vu ces dernières années des évolutions majeures même si de nombreux textes encore en application datent de la Restauration.

Les finances publiques ont intégrées deux grandes évolutions : la montée en puissance des collectivités locales depuis les lois de décentralisation de 1982 et les traités européens qui visent à donner des règles communes de maîtrise des déficits publics.

Le cours vise à permettre aux étudiant(e)s de maîtriser les différentes lois de finances - les principes budgétaires - les règles européennes en matière de limitation des déficits - l'élaboration de la loi de finances de l'année- son vote- son exécution ( par les ordonnateurs et les comptables) - ses contrôles par différents acteurs ( Parlement- Cour des comptes - haut conseil des finances publiques - la commission européenne)

Enfin seront étudiés les rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales.

Références bibliographiques

Aurelien Boudu, *Droit des Finances Publiques*, Dalloz, Collection Hyper cours, 3e édition, 2023.

Pierre Boudieux, *Les Finances Publiques contexte enjeux acteurs*, Dunod, 2023.

Stephanie Damarey, *Finances Publiques*, Collection mementos chez Gualino 11e édition, 2023.

**Un enseignement, selon le parcours choisi :**

- **Droit international économique (CM 21 heures)**

Responsable : Marine THEY

Le droit international économique constitue une branche du droit international public ayant pour objet les relations économiques internationales. Dans le cadre de ce cours, il s'agira de décrire et de comprendre le cadre juridique bâti par les États afin de permettre aux individus, entreprises privées et personnes publiques de nouer des relations économiques et d'œuvrer au développement économique, notamment au travers du prisme d'éventuelles tensions entre intérêt général et intérêts privés. Après une présentation des différents acteurs de la « société internationale économique » et des spécificités propres au droit international économique par rapport au droit international général, le cours sera consacré à l'étude des trois domaines concernés par le droit international économique, à savoir le commerce international, les investissements internationaux, et les domaines faisant plus généralement l'objet de mesures de « régulation » (stabilité monétaire et financière, fiscalité, responsabilité des acteurs économiques transnationaux). Seront étudiées les règles adoptées au sein des organisations internationales les plus connues (à l'instar de l'OMC), de même que les modalités de fonctionnement de ces mêmes organisations. L'approche politique et l'analyse juridique viendront ainsi utilement se compléter dans cette matière modulée

par les rapports de puissance et les inégalités entre États. Par ailleurs, l'un des objectifs du cours est de fournir des outils de compréhension de faits économiques largement médiatisés, tels que le rétablissement de droits de douanes par Donald Trump ou encore la conclusion d'accords de libre-échange particulièrement décriés.

#### Références bibliographiques :

- H. Ascensio, *Droit international économique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, coll. « Thémis droit », 2020, 379 p.
- D. Carreau, P. Juillard et al., *Droit international économique*, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Dalloz, coll. « Précis », 2017, 944 p.
- H. Gherari, *Le droit international économique*, 2 vol., Paris, La documentation française, coll. « Documents d'étude », 2013, 80 p. et 72 p.
- A. de Nanteuil, *Droit international de l'investissement*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Pedone, coll. « Etudes internationales », 2015, 604 p.

ou

#### - **Sociologie des associations (CM 21 heures)**

Responsable : Samuel VANSYNGEL

Présentées comme des lieux d'engagement et de socialisation à la vie démocratique, les associations sont souvent associées à ces seules fonctions. Cependant, force est de constater la diversité des associations en France et dans le monde : humanitaires, sportives, culturelles, environnementales, militantes ou sanitaires et sociales...

Ce cours a pour premier objectif de comprendre comment se caractérisent les associations et leurs publics. Qu'est-ce qu'il y a de commun ou de différent entre une association « de quartier » et une association « internationale » ? Comment se caractérisent-elles, et quelle est leur mode d'organisation ? Qui s'y engage, et dans lesquelles ? À l'aide des travaux sociologiques sur les mondes associatifs, cet enseignement abordera également les associations au prisme de leurs enjeux sociaux, politiques, institutionnels et économiques. Seront ainsi vus des cas divers, allant des pratiques culturelles et sportives à la prise en charge des personnes étrangères et/ou réfugiées. Ces exemples permettront de souligner la diversité des structures, des modèles organisationnels et des répertoires d'actions propres aux associations. À l'appui des recherches et des théories sociologiques, nous verrons alors que les mondes associatifs sont des lieux privilégiés pour observer et penser les reconfigurations de l'engagement, du travail (bénévole ou salarié), mais aussi des relations entre structures associatives, pouvoirs publics et secteurs privés (marchands).

#### Références bibliographiques

- COTTIN-MARX Simon (2019), *Sociologie du monde associatif*, Paris, La Découverte.
- DEFRASNE Jean (2004), *Histoire des associations françaises*. Paris, L'Harmattan.
- HELY Matthieu (2009), *Les Métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF.
- SIMONET Maud (2010), *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute.

## UEF4

### Un enseignement, selon le parcours choisi :

- **Systèmes politiques comparés (CM 24 heures)**

Responsable : Claire DUBOSCQ

Ce cours offre de solides bases généralistes à l'étude des régimes politiques et vise à apporter des capacités de classification, d'analyse et de comparaison à partir d'exemples situés et incarnés. En s'appuyant sur des cas issus de toutes les aires géographiques, nous apprêhenderons les fondements, mécanismes et institutions des principaux systèmes politiques contemporains depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, tout en questionnant la centralité de l'analyse des systèmes démocratiques occidentaux au sein de la discipline. Une attention particulière sera portée aux enjeux de désignation des gouvernant·es, aux Constitutions et aux frontières des classifications des régimes (démocraties, régimes hybrides, autoritarisme, totalitarisme). Nous nous intéresserons également aux rapports de ces régimes avec la société civile au travers des questions idéologiques, environnementales, de classe, de genre et de souveraineté. Un effort d'historicisation sera systématiquement proposé par la prise en compte des grands phénomènes historiques transversaux tels que les guerres, l'histoire coloniale, la mondialisation ou l'influence du facteur religieux dans la formation et l'évolution des régimes étudiés. Pour ce faire, quatre sessions d'approfondissement autour de régimes politiques spécifiques complèteront les douze leçons portant sur les systèmes politiques comparés.

### Références bibliographiques

- DÉLOYE Yves et DE WAELE Jean-Michel, *Politique comparée*, Bruxelles, Bruylant, 2018, 824 p.
- TOULEMONDE Gilles, *Institutions politiques comparées*, Paris, Ellipses, 2017, 160 p.
- BADIE Bertrand et HERMET Guy, *La politique comparée*, Paris, Dalloz, 2021, 320 p.
- LOUAULT Frédéric et PARTHENAY Kevin, *Politique de l'Amérique latine*, Bruxelles, Bruylant, 2023, 884 p.
- GAZIBO Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 292p.
- DORÉ Francis, *Les Régimes politiques en Asie*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, 492p.
- BOZARSLAN Hamit, *Sociologie politique du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte, 2011, 128p.

ou

- **Politiques européennes (CM 24 heures)**

Responsable : Nicolas BELLIÈRE

Le cours vise à acquérir une vision « pratique » de l'Union européenne, « par ce qu'elle produit ».

Le cours se décompose en deux temps. Un temps « magistral » où il est proposé :

- 1- De revenir sur les différentes théories de l'intégration appliquées aux politiques publiques européennes,
- 2- D'effectuer un panorama plus juridique des compétences de l'Union européenne,
- 3- De visualiser le policy-making européen en prenant appui sur le cycle de vie des politiques publiques.

Un second temps plus pratique propose un panorama des politiques publiques européennes par l'intervention de praticiens et de cas pratiques concrets. En 2021-2022, les intervenants étaient :

- rédacteur au Ministère de l'Europe et de Affaires étrangères,
- en charge des affaires publiques d'un lobby vert,
- analyste en politique étrangère,
- assistant parlementaire,
- sénateur.

#### Références bibliographiques

DEHOUSSE, Renaud. *L'Union européenne*. Les Notices, La Documentation Française, 2014.

SZAPIRO, Manuel, *The European commission : a practical guide* / Manuel Szapiro ; with contributions by Michael Kaeding. J. Harper, cop. 2013

WALLACE, Helen, POLLACK, Mark A., ROEDERER-RYNNING, Christilla, et al. (ed.). *Policy-making in the European Union*. Oxford University Press, USA, 2020.

#### Un enseignement, selon le parcours choisi :

- **Politiques de la ville (CM 24 heures)**  
Responsable : Emmanuel BELLANGER

La France et ses sociétés urbaines ont connu de grandes mutations au cours des XIXe et XXe siècles. L'urbanisation du territoire s'est inscrite dans un mouvement historique marqué par l'industrialisation, la tertiarisation de l'économie et le poids grandissant des métropoles à l'origine d'un profond renouvellement du peuplement des villes.

Ces dynamiques urbaines et sociétales reposent sur de nouveaux acteurs qui contribuent à l'élaboration et le développement de nouvelles politiques publiques. Ces politiques de protection sociale, de désenclavement et d'aménagement du territoire, de construction logements et de rénovation urbaine, de défense du patrimoine et de préservation de l'environnement, se sont formalisées et ont gagné en légitimité tout au long du XXe siècle. Insufflées par les pouvoirs publics, elles sont encadrées par un pouvoir local, hiérarchisé, reconfiguré et placé sous la tutelle de l'État et de ses grands corps d'administrateurs et d'ingénieurs. L'adoption des lois de décentralisation et la montée en puissance des métropoles vont modifier en profondeur le rôle des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Sous quelles formes et en direction de quel public les politiques de la ville se sont-elles développées ? Quelles sont les grandes évolutions qui ont marqué leurs missions et leurs prérogatives ? Ce cours met en perspective les fondements des politiques urbaines, le

cadre de leur déploiement territorial et les conditions de leur transformation dans des contextes de croissance économique mais aussi de crises sociales, politiques, urbaines et environnementales. Il se focalise en particulier sur l'histoire, les enjeux et l'impact des politiques de cohésion sociale et de rénovation urbaine des quartiers populaires des métropoles. Ce cours porte ainsi une attention particulière aux territoires métropolitains du Grand Paris ; il insiste singulièrement sur la place de la politique de la ville dans les actions publiques de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics en interrogeant l'efficacité de ces dispositifs dans la résorption des ségrégations urbaines et des inégalités sociales et territoriales.

Le cours est conçu autour de cinq séquences. Après une introduction générale sur l'histoire urbaine des villes et métropoles, les suivantes seront chronologiques afin d'observer les grandes ruptures et les continuités qui ont façonné l'histoire des politiques urbaines des villes.

#### Références bibliographiques

- BACQUÉ Marie-Hélène, BELLANGER Emmanuel, REY Henri (dir.), *Banlieues populaires. Territoires, sociétés, politiques*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2018.
- DEBOULET Agnès, LELÉVRIER Christine (dir.), *Rénovations urbaines en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- DESAGE Fabien, MOREL JOURNEL Christelle, SALA PALA Valérie (dir.), *Le peuplement comme politiques*, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- EPSTEIN Renaud, Kirszbaum Thomas, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler : les métamorphoses de la politique de la ville (1977-2018) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°30, 2020/3, p. 25-46.
- LE GALÈS Patrick, *Le retour des villes européennes ? Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- TISSOT Sylvie, *L'État et les quartiers, Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 2007.

Ou

- **Relations internationales II (CM 24 heures)**
- Responsable : Kevin GAUTHIER

Le cours vise à amener les étudiants à réfléchir sur le concept de puissance et de son négatif dans les relations internationales en adoptant une approche pluridisciplinaire. Le droit, l'économie, l'histoire, la sociologie et la philosophie seront abordés de manière cumulative pour construire une vision moderne de cette notion ancienne, remise à l'ordre du jour depuis le retour de la guerre en Europe et sa généralisation depuis l'attaque du 7 octobre. Le cours sera articulé autour de la problématique suivante : la puissance a-t-elle remplacé la logique de respect du droit international depuis 2022 ? Quelles perspectives s'offrent au praticien des relations internationales ?

#### Références bibliographiques

- Aron, R. (2004). *Paix et guerre entre les nations*. Calmann-lévy.
- Morgenthau, H., & Nations, P. A. (1948). *The struggle for power and peace*. Nova York, Alfred Kopf.

- Joseph, S. (2004). Nye. *Soft Power. The Means to Success in World Politics*. Cambridge.
- Bull, H. (1977). *Does order exist in world politics?*. In The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics (pp. 22-50). London: Macmillan Education UK.
- Köveker, D. (2006). *Michel Foucault, Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France (1977-78), Paris: Gallimard/Seuil (Collection «Hautes Études»), 2004, 435 p. Eurostudia, 2(2).
- Strange, S. (2015). *States and markets*.
- Zbigniew, B. (1997). Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde, Bayard, Paris.
- Badie, B. (2004). *L'impuissance de la puissance: essai sur les nouvelles relations internationales*. Fayard.
- Mearsheimer, J. (2003). The tragedy of great power politics. *Politische Vierteljahresschrift*, 44(3), 442.
- Pierre, H. (2003). *La terreur et l'empire—La violence et la paix II*.
- Spindler, M. (2007). Robert O. Keohane/Joseph S. Nye, Power and Interdependence. World Politics in Transition, Boston 1977. In *Schlüsselwerke der Politikwissenschaft* (pp. 205-209), Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

### Un enseignement, selon le parcours choisi :

- **Géopolitique des pays émergents (CM 24 heures)**  
Responsable : Julien EYRARD

Comment parler d'émergence ou de développement durable lorsque la mauvaise nutrition touche un enfant sur trois (d'après l'UNICEF en 2019) ou lorsque 800 millions d'humains n'ont pas accès à de l'eau potable ?

Ce cours part d'une revue des principaux enjeux du *nexus* humanitaire – développement pour interroger la notion d'émergence à l'aune des changements de la décennie dans les relations internationales : retour du bilatéralisme ou montée des populismes. Nous commencerons par le continent africain et ses questions géopolitiques: conflit au Sahel, influences chinoise ou russe, urbanisation, migrations... puis nous aborderons le Moyen Orient et l'Asie. Nous traiterons en particulier des relations entre Chine, Inde, Russie et leurs sphères d'influence autours de questions géopolitiques telles que le partage de la ressource en eau ou la construction d'entités régionales. Nous étudierons plus en détail un certain nombre de crises (Ukraine, Birmanie, Rohingyas...) et d'enjeux géopolitiques régionaux (dyade himalayenne, zone indopacifique et enjeux entre la Chine et les USA...).

Références bibliographiques

- Guillaume Devin : Sociologie des relations internationales (La Découverte) 2002  
 Guillaume Devin : Les organisations internationales (Armand Colin) 1995  
 Philippe Hugon : l'économie de l'Afrique (La Découverte) 1993  
 Philippe Descola : par-delà nature et culture (NRF) 2005  
 John Ilife : Les Africains (Garnier) 1997  
 Jean Pierre Olivier de Sardan : Anthropologie du développement (Harmattan) 1995  
 James C. Scott : Zomia (le Seuil) 2009

Ou

- **Politiques sociales (CM 24 heures)**

Responsable : Gwenaëlle PERRIER

Comme l'illustrent la polémique sur les « faux chômeurs » et les débats sur le « trou de la sécu » et sur le financement des retraites, les politiques sociales sont aujourd’hui sujets de controverses et de débats politiques majeurs. Sécurité sociale, crèches, accompagnement des demandeurs d’emploi... les politiques sociales sont également autant de structures, prestations et services parties prenantes d'un système de protection sociale dont la quasi-totalité des citoyen·nes deviennent des usagers et usagères à différents moments de leur vie.

Ce cours vise à permettre aux étudiant·es de mieux comprendre les politiques sociales, depuis leur émergence et leur développement en Europe à la fin du siècle dernier jusqu’aux réformes actuelles des Etats-providence, en proposant trois axes principaux :

- les principes fondateurs et les objectifs des politiques sociales ; il s’agira de questionner les discours des gouvernants et la pluralité des enjeux attachés aux politiques sociales, ainsi que leurs évolutions ;
- la diversité des acteurs et actrices qui participent à ces politiques, depuis leur élaboration jusqu’à leur mise en œuvre ; il s’agira de mettre en avant les configurations d’acteurs qui structurent les politiques sociales, à un moment où l’action publique se complexifie, entre européanisation et décentralisation de ces politiques ;
- les différents instruments des politiques sociales ; il s’agira notamment de comprendre comment ceux-ci sont porteurs de changements et de réformes.

Si le cours sera principalement centré sur le cas français, il recourra aux comparaisons européennes pour éclairer celui-ci.

Les enjeux, acteurs et instruments des politiques sociales seront analysés à partir de cas variés : emploi et chômage, retraites, santé, politiques familiales et politiques du handicap représentent plusieurs entrées possibles pour comprendre les politiques sociales françaises.

#### Références bibliographiques

- BARBIER, Jean-Claude, THERET, Bruno (2004). *Le nouveau système français de protection sociale*. Paris, La découverte.
- CASTEL Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris, Fayard.
- GIRAUD Olivier et PERRIER Gwenaëlle (2022). *Politiques sociales, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte. [NB : consultable intégralement sur cairn via le lien suivant : <https://www.cairn.info/politiques-sociales-l-etat-des-savoirs--9782348070075.htm>]
- MERRIEN, François-Xavier (2007). *L'Etat-providence (3e édition 2007)*. Paris, Presses Universitaires de France : Que-Sais-Je.
- PENAUD, Pascal et al. (dir.) (2011). *Politiques sociales*. Paris, Presses de science po et Dalloz.

**Un enseignement, selon le parcours choisi :**

- **Relations internationales de l'environnement (CM 15 heures)**

Responsable : Rodolphe MODESTE

Progressivement institutionnalisée au niveau international à partir des années 1970, la question environnementale est devenue aujourd'hui un thème majeur des relations entre États. Production de rapports scientifiques alarmistes, dégradation accélérée de l'écosystème et problèmes sécuritaires générés par le réchauffement climatique ont en effet progressivement contraint les États à aborder la question environnementale dans de plus en plus d'espaces de discussion (ONU, Forums internationaux, COP....). Une mutualisation totale des politiques nationales faute d'une réelle gouvernance sur la question n'a cependant jamais abouti, même si certaines normes ont pu émerger au niveau bilatéral (voir régional). Le droit souverain des États à exploiter librement leurs espaces naturels, l'impératif de croissance économique comme critère de légitimité politique dans les pays industrialisés et le manque de moyens logistico-humains de l'ONU pour imposer de réelles normes internationales font donc encore de l'environnement un objet de tensions. A l'heure de la raréfaction des ressources naturelles et de la globalisation de la question migratoire, il sera donc bien un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.

*Mots-clés* : gouvernance, souveraineté, institutionnalisme, conflits géopolitiques

Références bibliographiques

Mc Neil J.R., *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2013

Pitron Guillaume, *La guerre des métaux rares : La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Paris, Editions Les liens, 2018, 269 p.

Revue Hérodote, *Géopolitique de l'environnement*, Paris, La Découverte, 2017, 268 p.

Ou

- **Politiques de développement durable (CM 15 heures)**

Responsable : Julien VITORES

Ce cours aura pour premier objectif de présenter l'histoire de la notion de « développement durable » et ses critiques théoriques. En réinscrivant l'émergence de ce concept dans l'histoire des réflexivités environnementales, il s'agira de comprendre ses apports et ses limites pour la compréhension des enjeux climatiques contemporains. Le cours s'attachera ensuite à revenir sur les outils et méthodes des politiques de développement durable (DD), à différentes échelles (des négociations climatiques internationales jusqu'à l'action publique locale). Enfin, une attention particulière sera portée aux indicateurs qui servent d'outils de pilotage et de suivi des politiques de développement durable.

Cours n° 1 : Qu'est-ce que le « développement durable » ?

Cours n°2 : La gouvernance climatique au temps de l'anthropocène

Cours n°3 : Du global au local : la territorialisation du développement durable

Cours n° 4 : Ville durable et inégalités environnementales

Cours n° 5 : Les indicateurs de développement durable

#### Références bibliographiques

Aykut S. et Dahan A., Gouverner le climat. 20 ans de négociations internationales, Presses de Sciences Po, 2015.

Béal V. et al (dir.), Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2011.

Lascombes P., Action publique et environnement, P.U.F., 2022.

Zuindeau B. (dir.), Développement durable et territoires, Presses Universitaires du Septentrion, 2010.

## UEC3

### Un enseignement obligatoire

#### - **anglais spécialisé (CM 15 HEURES)**

Responsable : Kévin GAUTHIER

Le cours vise à doter les étudiants des outils nécessaires à la maîtrise des enjeux linguistiques, conceptuels et actionnels propres à leurs matières dans la langue anglaise. La politique, l'histoire, la sociologie et la science politique américaine sont étudiées ce semestre à travers l'angle, actuellement opportun, du républicanisme sous Donald Trump. Après un panorama (I) de l'évolution historique et des débats historiographiques liés au parti républicain, un deuxième temps d'étude sera accordé à la figure disruptive de Donald Trump (II). La troisième partie du cours (III) permettra une analyse des formes et représentations artistiques du parti républicain. Divers matériaux seront utilisés : discours politiques, extraits journalistiques, textes de doctrine et de droit américain et international, supports cinématographiques, iconographiques, littéraires (romans classiques et théâtre contemporain). Cours magistraux et travaux de groupes seront alternés pour favoriser une participation active des étudiants. Une attention particulière sera apportée à l'utilisation d'outils pédagogiques innovants (Pad, Wiki, Wooclap).

Ou

#### - **anglais (CM 15 HEURES)**

Responsable : Karim SHOUL

Comme c'est le cas pour le premier semestre, le second est aussi constitué de deux séquences : La première concerne le Royaume-Uni et la seconde concerne les États-Unis.

- Le sujet concernant le Royaume-Uni s'intitule « Migrants and Asylum Seekers in the UK ». L'objectif de ce sujet est d'apprendre aux étudiants comment se déroule le mouvement migratoire illégal de la France vers le Royaume-Uni et les risques qu'il pourrait engendrer.

Ce mouvement est un des éléments de désaccord entre les deux pays puisqu'ils s'accusent mutuellement à propos des drames humains de la migration clandestine.

Un certain nombre de migrants prend la peine de se diriger vers le Royaume-Uni pour plusieurs raisons, mais une fois sur place ils se confrontent à la réalité des lois qui se durcissent, notamment celle de la déportation vers le Rwanda.

- Pour ce qui des États-Unis, le sujet s'intitule « Gun control in the US ». Ce choix est basé sur le fait que le port d'arme soit très controversé.

Il fait partie des débats majeurs entre le parti Démocrate, qui souhaite réformer cette règle faisant partie du deuxième amendement, et le parti Républicain, qui souhaite le maintenir pour des raisons de sécurité comme argument.

Les Républicains sont soutenus par la puissante association 'NRA' qui est le premier porte-voix des partisans des armes.

#### Références bibliographiques

- Georgina STURGE : Asylum Statistics, House of Commons Library. 2024.
- InfoMigrants : Deadly Channel Crossings , Migrant smugglers push the limits, say authorities. 2024.
- John SHATTUCK, Mathias RISSE : Gun Rights & Public Safety, Carr Center for human rights policy Harvard Kennedy School.2021.
- Giulia BRIEDA : Gun Control in the United States a unique case in the western world, Department of Political Science Chair of Political Sociology. 2017.

## UEC4

### Professionnalisation

- **mémoire** > voir la fiche dédiée sur l'ENT

ET

- **stage** > voir la fiche dédiée sur l'ENT